



**INTERNATIONAL COCOA ORGANIZATION
ORGANISATION INTERNATIONALE DU CACAO
МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО КАКАО
ORGANIZACION INTERNACIONAL DEL CACAO**

**ICC/96/1
4 août 2017**

Original : ANGLAIS
Distr : RESTREINTE

CONSEIL INTERNATIONAL DU CACAO

Quatre-vingt seizième session ordinaire

Hôtel Radisson Blu, Aéroport d'Abidjan, Côte d'Ivoire, 18-22 septembre 2017

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la session
 2. Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs
 3. Admission d'observateurs
 4. Adoption de l'ordre du jour
 5. Approbation du rapport de la 95^e session ordinaire du Conseil international du cacao
 6. Membres de l'Organisation internationale du cacao
 7. Répartition des voix
 8. Recommandations de la Plateforme multipartite sur la baisse des prix du cacao
 9. Mise à jour sur l'organisation de la quatrième édition de la Conférence mondiale sur le cacao (WCC4)
 10. Préparatifs de la réunion du Panel ad hoc sur l'annexe C de l'Accord
 11. Rapport du Président de la Commission consultative sur l'économie cacaoyère mondiale
 12. Rapport du Président du Comité administratif et financier
 13. Rapport du Président du Comité économique
 14. Désignation de vérificateurs pour 2016/2017
 15. Rapport sur les voyages officiels
 16. Calendrier provisoire des réunions
 17. Questions diverses
 18. Date et lieu des prochaines réunions
 19. Relevé des décisions
-

ANNOTATIONS À L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. OUVERTURE DE LA SESSION

La 96^e session ordinaire du Conseil sera ouverte par son Président, S.E. M. Luis Valverde (Équateur).

2. RAPPORT DE LA COMMISSION DE VÉRIFICATION DES POUVOIRS

Le secrétariat présentera un rapport sur la réception des pouvoirs pour la présente session du Conseil. Ce rapport sera diffusé dans le document ICC/96/2.

3. ADMISSION D'OBSERVATEURS

Conformément à l'article 14 de l'Accord international sur le cacao de 2010, le Conseil pourra décider d'admettre des observateurs à sa 96^e session ordinaire et à la dixième réunion du Comité économique.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le Conseil se basera sur l'ordre du jour provisoire contenu dans ce document pour l'adoption de son ordre du jour.

5. APPROBATION DU RAPPORT DE LA 95^E SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL INTERNATIONAL DU CACAO

Il sera demandé au Conseil d'approuver le rapport de sa 95^e session ordinaire, qui s'est déroulée à Abidjan en avril 2017, figurant dans le document ICC/REP/95.

6. MEMBRES DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU CACAO

Le secrétariat présentera un rapport sur les Membres de l'Organisation internationale du cacao, en référence au document ICC/96/3.

7. RÉPARTITION DES VOIX

Le secrétariat présentera le document ICC/96/4, dans lequel figurent la répartition des voix et l'état des droits de vote au sein du Conseil.

8. RECOMMANDATIONS DE LA PLATEFORME MULTIPARTITE SUR LA BAISSSE DES PRIX DU CACAO

Le Conseil examinera le document ICC/96/5 contenant les recommandations issues de la réunion de la Plateforme multipartite sur la baisse des prix du cacao qui s'est tenue à Bruxelles, en Belgique, les 19 et 20 juillet 2017.

9. MISE À JOUR SUR L'ORGANISATION DE LA QUATRIÈME ÉDITION DE LA CONFÉRENCE MONDIALE SUR LE CACAO (WCC4)

Le Conseil examinera les préparatifs de la quatrième édition de la Conférence mondiale sur le cacao (WCC4), prévue à Berlin, en Allemagne, du 22 au 25 avril 2018, en référence au document ICC/96/6.

10. PRÉPARATIFS DE LA RÉUNION DU PANEL AD HOC SUR L'ANNEXE C DE L'ACCORD

Le Conseil examinera les préparatifs de la réunion du Panel ad hoc sur l'annexe C de l'Accord International de 2010 sur le cacao, figurant dans le document ICC/96/7.

11. RAPPORT DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION CONSULTATIVE SUR L'ÉCONOMIE CACAÏÈRE MONDIALE

Le Conseil recevra un rapport du Président de la Commission consultative sur l'économie cacaoyère mondiale sur la 35^e réunion de la Commission.

12. RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Le Conseil recevra un rapport du Président du Comité administratif et financier sur la douzième réunion du Comité.

13. RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ ÉCONOMIQUE

Le Conseil recevra un rapport oral du Président du Comité économique sur la dixième réunion du Comité.

14. DÉSIGNATION DE VÉRIFICATEURS POUR 2016/2017

Conformément à l'article 26 de l'Accord international de 2010 sur le cacao, le Conseil élira un vérificateur indépendant pour l'année cacaoyère 2016/2017.

15. RAPPORT SUR LES VOYAGES OFFICIELS

Le Directeur Exécutif présentera un rapport oral sur les voyages officiels.

16. CALENDRIER PROVISOIRE DES RÉUNIONS

Le Directeur exécutif présentera le document de session ICC/96/CRP.1.

17. QUESTIONS DIVERSES

Des aspects ne figurant pas à l'ordre du jour pourront être traités.

18. DATE ET LIEU DES PROCHAINES RÉUNIONS

Le Conseil décidera de la date et du lieu de ses prochaines réunions.

19. RELEVÉ DES DÉCISIONS

Le Conseil adoptera son relevé des décisions pour la réunion.
